



Décharge de responsabilité

La présente décharge est conclue dans le cadre du stage d'été organisé par le Clio Club du Lundi 6 au Vendredi 10 Juillet 2026, en cas de non présentation d'un certificat médical ou d'une licence.

ENGAGEMENTS DU SIGNATAIRE

Je prends connaissance des dispositions ci-dessus, et ne présentant pas de certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la danse », **je m'engage sous ma propre responsabilité** à participer au stage de danse et atteste ne présenter aucune contre-indication à la pratique du sport, renonçant à tout recours envers l'organisateur (Le Clio Club).

Je certifie que :

- Je suis en bonne condition physique et je ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap, que je n'ai jamais eu de problèmes cardiaques ou respiratoires décelés à ce jour,
- Aucun médecin, infirmier, entraîneur, ne m'a déconseillé la pratique du sport,
- J'ai une assurance en responsabilité civile.

Je déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve le Clio Club ainsi que toute personne œuvrant pour l'organisation. Et ce, pendant toute la durée du stage du dimanche 11 janvier 2026.

Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus, et toutes conséquences afférentes ou liées au fait que je participe au stage de danse.

J'ai lu le présent document et le signe volontairement et sans contrainte.

NOM Prénom du représentant légal

NOM Prénom du participant au stage

Fait à Saint-Georges-sur-Eure le 6 Juillet 2026

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »